



# LA VIGIE

## Journal de démocratie sociale

### BES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON

#### ABONNEMENTS

Saint-Pierre — un an . . . 9 fr. 00  
Union postale. — un an . . . 12 fr. 00

#### Direction Saint-Pierre

Rue JACQUES-CARTIER

#### INSERTIONS

Une à six lignes. . . . .	3 fr. 00
Réclames . . . . .	0 fr. 50
Faits divers . . . . .	1 fr. 00

#### Depuis le 5 Mai 1906

C'est à cette date que nous avons pris la direction de la petite Vigie.

En réponse à des articles qui sont bien à nous, Mazier, qui voit des dessous excepté chez lui, se contente d'affirmer que c'est le presbytère qui les écrit, et, au lieu de s'en prendre à nous qui restons toujours à sa disposition, il trouve plus commode d'insulter notre clergé et notamment notre supérieur ecclésiastique.

Nous faisant l'écho de la population que ces insultes indignent, et indignés nous mêmes par des procéés si répugnans et si lâches, nous avons dit dans notre dernier n° que le presbytère n'avait absolument rien à faire avec la Vigie ni de près ni de loin, et que nous endossions la responsabilité de tous nos articles.

Nous n'avions pas à parler de ce qui se faisait avant le 5 Mai, ne sachant pas comment les choses se passaient avant cette époque, et voilà pourquoi nous avons mentionné cette date Mazier toujours de bonne foi, en conclut donc : « avant cette époque, ces bons messieurs les prêtres étaient les collaborateurs de la Vigie. »

Voyons, raisonnons un peu : si je vous disais :

« Je suis arrivé à St-Pierre, le 5 Mai 1906 ; depuis mon arrivée je n'y ai pas trouvé de travail. » Pourriez-vous conclure que j'en trouvais ailleurs, avant mon arrivée ici ? Évidemment non !

Alors, avouez-le, votre raisonnement laisse fort à désirer ; il se ressent de votre tempérament de vipère. Du reste, vos articles à ce sujet : ils sont simplement grotesques et orduriers. J'ajoute qu'ils sont remplis de contradictions : tantôt vous voulez bien croire que le clergé se tient tranquille de-

puis le 5 mai, tantôt vous n'y croyez pas du tout, tantôt vous hésitez à le croire, et vous seriez tenté de le croire si telles et telles conditions étaient remplies, etc, etc. Que tout cela est drôle !

Mais le comble du cocasse, c'est de faire intervenir à ce propos le divorce et le concubinage.

Est-ce que vous écririez vos articles, sous le coup de quelque violente préoccupation matrimoniale ?... Vous ne songeriez pas au moins à vous remarier, ou à marier votre bâtarde, le Reveil ironique et narquois, avec l'innocente petite Vigie ?...

Nous n'y consentirions jamais ; nous vous en prévenons.

La Rédaction

#### Laïcisation et Ecoles libres

La Colonie se meurt commercialement, dit le caïman du Réveil. Et c'est ce moment là qu'il a choisi avec ses amis pour réclamer une laïcisation, qui impose de nouvelles charges au pays ! Mais peu lui importent les intérêts de ses compatriotes, pourvu qu'il assouvisse, sa haine ; il ne leur pardonne pas de l'avoir à tout jamais balayé des affaires municipales qu'il gérait si mal, et de l'avoir relégué dans son sépulcre blanchi.

Ne sachant plus de quel côté exhale sa rage, voici qu'il s'en prend à des dames fort respectables qui se sont fait un devoir d'aider les religieuses à fonder des écoles libres, que la généralité des familles St-Pierraises réclamaient. Ces écoles fonctionnent aujourd'hui légalement, munies de toutes les autorisations administratives. Mais, pour les fonder, il fallait s'assurer des locaux, et avant de faire acquisition de

locaux, il était nécessaire de savoir sur combien d'élèves et sur quelles ressources on pouvait compter. Le grand crime de ces dames a été de remplir ce double office, et de faire ce que l'on fait partout où il y a des écoles libres, c'était leur droit le plus absolu, et, une fois de plus, Mazier ment effrontément en disant que ces dames sont allées de maison en maison imposer leur volonté et leur manière de voir et susciter l'animosité au sein des ménages. Rien n'est plus faux.

Dans la Vigie, nous réclamons une égale liberté pour tous : que les parents, qu'ils soient catholiques ou libres penseurs, protestants, ou juifs, puissent envoyer leurs enfants à l'école de leur choix sans qu'ils soient inquiétés en quoi que ce soit pour cela ! Nous ne reprochons pas à Mazier d'avoir été élevé par des prêtres ni d'avoir envoyé ses enfants à un collège ecclésiastique ; mais, qu'il ne vienne pas, dans un vilain but qui se devine, dénaturer les actes de ces dames charitables, qui ont pris à cœur l'œuvre des écoles libres. Du reste, ces dames jouissent de l'estime de tous, et, si nous sommes bien renseignés et nous croyons l'être elles ont reçu un accueil des plus empressés dans les familles qu'elles ont visitées ; ce qui prouve que leur démarche n'a pas été considérée comme une pression, mais qu'elle répondait, au contraire, aux vœux de ces familles. Elles méritent des félicitations, pour avoir mérité d'être blâmées par un Mazier : cela les honore !

#### Quelques questions à Mazier

Vous reprochez à certaines gens de ne pas penser plus loin que leur nez. Comment faites-vous pour penser plus

loin que votre nez ?

\*\*

En énumérant les corps de métiers qu'on agraient pu employer à faire une église en bois, pourquoi avez-vous omis les fournisseurs de pioches de pelles et de bougies, et les fabriquants d'allumettes ?

\*\*

Dites nous donc chez qui le Père Le-tournoux avait déposé son argent ?

\*\*

Je suppose que vous ayez besoin d'argent. Un ami vous offre de vous prêter 300.000 francs, remboursables en vingt annuités. Il vous propose, de plus, de quoi payer les intérêts et éteindre la dette. Accepteriez-vous ! Et en acceptant seriez-vous une mauvaise affaire ?

\*\*

Du haut de votre suffisance vous nous lancez des sentances comme celles-ci : « si petit qu'on soit chacun doit être assez grand pour savoir ce qu'il a à faire, sans qu'une personne étrangère vienne chez vous vous donner des conseils que vous ne lui demandez pas et dont vous vous passeriez bien pour plusieurs raisons, dont la première est que chacun est maître chez soi et connaît midi à sa porte. »

Pourquoi ne mettez-vous pas en pratique cette belle théorie ?... Qui vous demande des conseils ?... — Pensez-vous qu'il y a des gens assez peu sensés à St-Pierre pour avaler les solennelles sottises de Monsieur Prudhomme n° 2 ?

\*\*

Quel inconvénient trouvez-vous aujourd'hui à ce que les navires mettent le dimanche le pavillon en tête de mât ? Est-ce que vous n'avez pas suivi, vous même cette pratique jusqu'ici ? Quelles récompenses méritent les méprisables *Casseroles* qui emploient leur temps à faire des démonstrations semblables, alors surtout qu'elles ne sont pas fondées ?

Qu'est-ce que c'est : les *femmes dites bigotes*, dont vous parlez ?

Dans combien de circonstances de votre vie avez vous remarqué que la femme est plus docile que l'homme pour condescendre à voir des actes de religion en tout ce que l'on voudra ?

En toutes choses, vos yeux qui voient de travers, aperçoivent des dessous qui ne sont pas de la première netteté. Et vos dessous, sont-ils donc bien propres ?.....

## ATTRAPOIRES DE MAZIER

Cet homme s'intéresse très vivement au sort des petits pêcheurs ; ils doivent s'en être aperçus eux-mêmes ; que n'a-t-il pas fait jusqu'ici pour améliorer leur situation !

Les conseils qu'il leur donne dans le dernier n° de son journal peuvent se résumer ainsi : « Méfiez vous, mes amis, des armateurs à la grande pêche ( j'en suis, mais cet égal : je suis si désintéressé ! ) ils veulent vous attraper avec des trappes, des baleines, etc... que sait-je encore mettez-vous en garde !

Il y a une question cependant, sur laquelle vous pouvez rester bien tranquilles ; c'est celle des chalutiers. Croyez-moi, dès le moment que le syndicat dont je fais partie favorise ce genre de pêche, c'est qu'il vous rapportera de grands profits : sûr ! toutes les morues qui auront échappé aux filets des chalutiers seront pour vous. »

Quand on donne de pareils conseils gratuitement, ne mériterait-on pas d'être porté en triomphe aux cris de : Vive le conseiller !

Mais nos petits pêcheurs ont du bons sens ; ils ne se laisseront pas prendre aux attrapoires de Mazier ; ils vont se dire avec raison en eux-mêmes : « Les conseilleurs ne sont pas les payeurs. »

Il nous faut vendre la morue, et ce n'est pas Mazier qui nous l'achètera. Ce n'est pas lui non plus qui nous fournira, si nous en avons besoin de quoi la pêcher : tout ce qu'on peut attendre de lui, c'est qu'il continue à pêcher en eau trouble....

## Le Fou du Réveil

Mazier, on le sent — il y revient encore dans le dernier n° de son Journal — rêve pour son pays une administration omnipotente, sans contrôle.

Des délégués, des municipalités, n'en faut plus ! pas de corps élus ; le peuple ne compte plus pour lui. Il trouve que les St-Pierrais méritent d'être traités comme des parias.....

Il ne faut pas trop lui en vouloir, disait l'autre jour un vieux St-Pierrais qui le connaît, il est malade.....

Il paraît — c'est Mazier qui le dit — que l'entrepreneur des travaux de l'église s'est engagé à n'avoir en aucun cas recours ni contre l'Administration ni contre la Municipalité.

Mais alors que devient la fameuse objection du Réveil : « vous allez voir, l'Administration et la commune seront obligées d'achever l'église ; il n'y aura pas assez d'argent pour la finir ; donc il faut empêcher à tout prix l'abbé Légasse d'entreprendre cette bâtie, sans quoi nous allons à la ruine du pays. »

Mazier avoue lui même qu'on a pris toutes précautions pour sauvegarder, en tout état de cause, les intérêts de la Commune et de l'Administration ; mais savez vous la conclusion qu'il en tire ? C'est que l'Administration ne doit rien faire en faveur de ceux qui ont pris de pareilles précautions dans l'intérêt même de la colonie. Quelle logique et quel amour du pays !

## Un bon averti en vaut deux

Mazier nous apprend que la Colonie se débat dans une agitation stérile depuis quatre ans ; et, naturellement, il en attribue la cause à Mgr Légasse, alors que c'est lui-même qui essaie d'alimenter cette agitation par ses mensonges et ses haineuses inventions. Farceur ! à qui voulez-vous faire croire que Mgr Légasse est un homme turbulent, raffolant de manifestations ?

Les manifestations étaient inconnues à St-Pierre avant l'arrivée des Delmont et des Lagrosillière ; les premières, les plus bruyantes ont été faites par vous et par vos amis. Celles que vos folies et vos méchancetés ont provoquées depuis n'ont été que des revanches spontanées dues à une explosion d'indignation publique.

Pour ne parler que de celle du 13 Janv' dernier, vous pouvez vous estimer bien heureux de vous en être tiré à si bon marché. Il a fallu que des hommes de paix interviennent pour arrêter le mouvement populaire ; sans cela..... Mais, prenez garde ! Pas mal de gens ont plein le dos des injures et des calomnies grossières que vous ne cessez de lancer contre notre supérieur ecclésiastique. C'est d'autant plus révoltant que chacun sent ce qu'il a fait dans le pays, et constate avec quel dévouement il s'occupe de son ministère. Vous savez que son caractère ne lui permet pas de vous répondre, et vous en profiterez

pour jeter votre bave sur lui. Il faut être lâche et sans vergogne pour agir comme vous le faites ; mais encore une fois, la mesure est comble ! Si vous continuez à semer le vent, vous risquez fort de recueillir la tempête.

## La pêche au hareng

Une nouvelle industrie est sur le point d'être créée à St-Pierre, c'est celle de la pêche au hareng.

Jusqu'à présent les pêcheurs américains prenaient leur hareng, tant pour la boîte que pour les chargements destinés à la consommation, dans les Baies de Terre-Neuve. A cet effet on leur délivrait des licences ou autorisations spéciales.

Mais depuis quelque temps, à la suite de certaines difficultés, le Gouvernement de St-Jean a jugé à propos de supprimer ces autorisations.

Les américains, gens pratiques, ont alors songé à St-Pierre où ils savent tout comme nos pêcheurs qu'à certaines époques de l'année, à l'automne notamment, le hareng abonde.

Le vapeur garde pêche Potomac qui a séjourné il y a quelque temps sur notre rade, avait à bord M. Alexander, inspecteur des pêcheries qui était chargé de négocier une entente avec le Gouvernement.

Nous sommes heureux d'apprendre que cette entente a pu avoir lieu et que l'autorisation provisoire a été donnée à plusieurs armateurs américains d'envoyer leurs bateaux à St-Pierre.

Nous allons donc assister à cet essai.

Comme conditions à l'autorisation il a été stipulé que la moitié des équipages des goëlettes pêchant le hareng seraient français.

Comme nous a dit M. Alexander, les américains ne demandent pas à pêcher le hareng eux mêmes, ils veulent, si on peut en trouver suffisamment, l'acheter aux français qui le pêcheront lorsqu'ils auront des engins et seront habitués à ce genre de pêche ; tout comme ils le faisaient à la Baie des Iles ou à la Baie de Plaisance.

C'est donc tout bénéfice, et l'on comprend aisément quel avantage énorme la Colonie peut retirer de cette industrie ; c'est pourquoi nous ne pouvons que lui souhaiter tout le succès qu'elle mérite.

D'un autre côté, si ces essais réussissent, il ne fera plus de doute pour personne qu'un établissement frigorifique est nécessaire à St-Pierre.

Pourvu qu'il n'y ait pas de grincheux opposés à cette affaire, il y en a toujours dans ce pays.

D'abord, M. Mazier ne nous-a-t-il pas annoncé *qu'il n'y avait pas de hareng à St-Pierre* ; et puis on a bien objecté à l'affaire baleine qu'elle devait profiter à un Allemand, on va peut-être dire qu'ici ce serait au profit des Américains.

Nous sommes d'avis de laisser essayer puisque cela ne nous coûte rien.

## Tribune libre

*Monsieur le Directeur*

Quoique d'humeur assez paisible, vous voudrez bien me permettre de répondre quelques mots aux absurdités que le Réveil, publie dans son numéro du 22 Septembre.

En ce qui concerne la Maison d'Ecole, Si Mazier n'avait pas, pour la construire, endetté la commune de 45.000 francs, elle ne serait pas obligée à l'heure actuelle, de payer 7.380 francs tous les ans pour l'emprunt, et avec cette dernière somme elle pourrait faire face à ses travaux les plus urgents.

Quand je dis école, c'est pour répéter l'expression même du Réveil qui ose appeler ainsi cette énorme grange, dont les plans sont sortis de la tête du grand architecte de Saint-Pierre.

Dans l'affaire Fabrique — Peneau, le Réveil avec son esprit partial, venimeux et insolent veut faire retomber tous les torts du côté de la Fabrique, cela se conçoit, mais qu'il se rassure, l'opinion publique est aussi à même que le citoyen Mazier d'apprécier et elle sait à quoi s'en tenir à ce sujet.

Cela fait sourire d'entendre un Mazier parler d'intransigeance, quand on pense à la construction de cette soit disant école qui, si vous vous en souvenez, a ruiné le constructeur, la caution et a été la cause de la mort du Receveur Municipal.

Voilà quelles ont été les conséquences d'une entreprise comme celle là. Qu'aurait-il donc été s'il s'était agi d'une construction comme l'Eglise, qui est beaucoup plus importante que la grange à Mazier.

Allons, citoyen canard, vous ne changerez jamais : vous verrez toujours une paille dans l'œil de votre voisin, mais .....

Le Réveil se demande aussi pourquoi on a remplacé M. Gravé, car sa place était paraît-il une sinécure ?

La réponse est bien simple : peut-on véritablement obliger le maire et ses adjoints d'être en permanence à faire exécuter les travaux de la ville, surveiller le personnel de la voirie et des divers édifices communaux, en un mot faire marcher l'ensemble du service ?

Non n'est-ce pas !

Ces messieurs n'ont-ils pas leurs occupations journalières ?

Je sais bien que Mazier trouverait ça tout naturel, lui qui depuis si longtemps ne consacre son temps qu'à s'occuper des choses qui ne le regardent pas.

J'estime au contraire, qu'il y a intérêt à avoir un surveillant des travaux et du personnel de la voirie.

M. Sicard, pour un maigre salaire, assure parfaitement le service ; c'est un travailleur qui ne perd pas son temps. Il paraît même qu'à ses moments de loisir, il est en train d'établir les plans d'un monument funéraire ainsi composé :

« Une urne funéraire en ciment dé-sarmé, surmonté d'un canard déployant ses ailes et tenant dans son bec une croix de la légion d'honneur avec ces mots en exergue : « Ceci est la croix des braves. »

« Sur la droite de l'urne : une pioche ;

« sur la gauche : une pelle.

« Le tout représentant les armes du défunt.

« En bas, sur le tertre, des bougies par-tout, encadrant le cri de guerre du grand Iroquois : Coin ! Coin !

Paul Filibus

## Les Pêcheries françaises

**sur la côte du Sahara**

### LES PROJETS DE M. ROUME

Pour remplacer Terre-Neuve. — Une conversation avec M. Gruvel. — Un nouveau port au cap Blanc.

On a pu lire ces jours derniers, dans la Liberté, une toute petite note : elle disait que M. Gruvel se tiendrait tous les lundis matins à l'Office colonial, galerie d'Orléans, à la disposition des personnes qui seraient désireuses de se renseigner sur les pêcheries sahariennes.

Je me suis donc rendu hier à l'Office colonial et j'ai eu le plaisir de m'entretenir longuement avec M. Gruvel. Jeune encore, gros et grand, la figure rouge et ronde, les

cheveux très noirs taillés en brosse, la moustache assez fournie, ce dernier est professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Bordeaux. Il y a tantôt un an, il avait été chargé par la chambre de commerce et la Société de géographie de la ville où il enseigne, d'une enquête sur les pêcheries d'Arguin et des côtes sénégalaises. La mission de M. Gruvel — mission qui avait reçu en outre la haute approbation du ministère des colonies et les sub-sides du gouvernement général de l'Afrique occidentale française — devait surtout étudier les moyens pratiques d'ouvrir à nos pêcheurs, sur les bords mêmes du désert, un vaste champ d'activité et de faire en quelque sorte de toute cette région, excessivement poissonneuse, un autre « Terre-Neuve ».

Très obligamment, le savant professeur a bien voulu me communiquer les résultats de ses travaux en même temps qu'il me disait l'avenir qu'on pouvait espérer de ces nouvelles pêcheries.

« Ce n'est pas d'aujourd'hui, m'a-t-il déclaré, que l'on songe à exploiter les richesses poissonneuses de toute la région qui avoisine le cap Blanc. Déjà, au milieu du dix-huitième siècle, Français, Anglais et Hollandais se battaient pour y conquérir le droit de pêche. Mais, pendant que Français, Anglais et Hollandais se battaient ainsi à qui mieux mieux, les Espagnols réussissaient à s'y implanter ; tandis qu'autour des Canaries ils entretiennent encore aujourd'hui une soixantaine de goëlettes que montent dix-sept cents pêcheurs, nous n'avions pas un bateau pas un seul bateau, vous m'entendez bien ? le long de la côte, qui est notre de par les traités et qui est de beaucoup la plus poissonneuse.

» Vous allez me demander sans doute à quoi cela tient-il ? A deux causes : d'abord à l'ignorance où nous étions pour la plupart des conditions de cette pêche locale, et, ensuite, à l'insécurité dans laquelle se trouvaient nos établissements terrestres, que menaçaient trop souvent les tribus mauresques quand elles ne les dévalisaient pas.

» Voilà ce qui a retardé trop longtemps la mise en œuvre d'un projet dont le but est de faire des pêcheries d'Arguin et des régions sénégalaises en quelque sorte le complètement de Terre-Neuve. On peut dire aujourd'hui que cette idée est sortie du domaine des rêves pour entrer dans le domaine des réalités pratiques.

» Grâce à l'appui de M. Roume, le très distingué gouverneur de l'Afrique occidentale française, qui a étudié notamment les moyens de prévenir toute incursion des Maures sur nos territoires, grâce aussi au concours dévoué de plusieurs de mes collaborateurs, fort experts en l'art de prendre et de conserver le poisson, j'ai pu dresser le plan d'un établissement sur la côte,

où les pêcheurs pourront descendre à terre et vaquer en toute tranquillité à leurs travaux.

» Et voici comment j'ai procédé en pareille occurrence :

» Dès mon arrivée là-bas, j'ai voulu me rendre compte si l'on n'avait pas exagéré la richesse poissonneuse de toute la région qui avoisine le cap Blanc. Audire des indigènes et des pêcheurs espagnols, la pêche y est excessivement abondante : elle l'est effectivement. Songez donc que, d'un seul coup de chalut, on amène jusqu'à cinq mille kilos de poissons dont quelques-uns ont une taille de un mètre soixante et atteignent le joli poids de quarante-cinq kilogrammes. J'ai même vu un de ces chaluts donner en moins de vingt-cinq minutes, cinq mille six cents kilos. Aussi j'estime que, d'une manière générale et ce pendant la bonne saison, un chalutier qui dispose de bons engins peut, par jour, recueillir quarante tonnes de poisson.

» Vous le voyez, toute cette région est excessivement poissonneuse et, sous certains rapports, elle peut être pour nos pêcheurs, un autre Terre-Neuve. Je dis sous certains rapports, car, ici, on ne rencontre pas comme là-bas des bancs de morue. Dans ces parages, il n'existe en effet aucune morue d'aucune sorte, comme on l'a cru un instant : et c'est là un fait qui convient d'être soigneusement noté. Car je sais que des entreprises de pêche ont lamentablement échoué parce qu'elles avaient songé à pêcher là comme à Terre-Neuve.

» Les poissons qu'on rencontre dans toute cette région de la côte saharienne sont d'espèces assez variées : on peut cependant les ramener aux deux catégories que voici : les uns — comme les sardines et les thons — sont migrateurs ; les autres sont sédentaires, tels que les soles, mullets, grondins, deux fort belles variétés qui n'ont pas encore figuré sur le marché français et que les indigènes dénomment avaja et sama, et enfin d'innombrables et magnifiques langoustes.

» Si mes collaborateurs et moi n'avons pas pu encore étudier complètement les mœurs des poissons migrateurs en ce coin de l'océan Atlantique et si, par suite, il ne nous est guère possible, pour le moment du moins, d'indiquer comment il faut les capturer, nous savons par contre très bien comment vivent les soles, mullets et grondins, et partant nous avons pu déterminer les meilleures conditions de pêche et d'exploitation.

» D'ores et déjà, je puis vous dire combien abondants se présentent les poissons sédentaires : il m'a été donné de voir à plusieurs reprises de véritables bancs de mullets, dont la longueur n'atteignait pas moins de trois kilomètres, alors que la largeur dépassait cent mètres : j'ai vu également plusieurs coups de scie râmener

cinq cent soles à la fois. Je vous ai dit, il y a un instant, que les langoustes abondaient en toute cette région : j'ai pu même en prendre sur une conrette jusqu'à cent vingt à la fois. Et ces poissons, d'espèces différentes, sont tous de fort belles pièces, il n'est pas rare d'en pêcher qui aient une longueur de un mètre à un mètre soixante et dont le poids atteigne de quarante à quarante-cinq kilos.

» Il eût été vraiment criminel que la France laisse si longtemps, sans les exploiter, des richesses qui sont en plein sur les territoires que les traités lui ont concédés. Aussi, dans le but de les mettre en valeur, M. Roume vient-il de décider que dans le projet d'emprunt de l'Afrique occidentale française, une somme de cinq cent mille francs serait inscrite pour l'aménagement d'un port sur la côte saharienne. D'ores et déjà l'emplacement de cette station de pêche a été choisi : il l'a été fort bien à tous les points de vue. Elle s'élèvera dans la presqu'île du cap Blanc : ce qui la rendra facile à la mettre à l'abri de toute agression de la part des indigènes : il suffira d'entretenir un poste à la racine de la péninsule. Elle se trouvera à l'aise au bord de deux baies : l'une dite du Terrier a des fonds de six mètres ; l'autre, plus petite, dite du Repos, un très joli port naturel où les chalutiers auront un excellent abri. A terre on pourra très facilement installer une saline de cent trente hectares. Enfin, sur ce plateau, le climat est fort tempéré : ce qui est un point à considérer ; la température, pendant les grosses chaleurs, ne dépasse guère vingt-cinq degrés.

» Bientôt une jolie petite ville va s'élever tout le long d'une large avenue ; d'un côté se dresseront les établissements de commerce, de l'autre seront construits, au fur et à mesure des besoins de la cité, des maisons particulières. Un phare sera érigé à la pointe du cap Blanc. Nul doute qu'attirés par tous ces avantages, les pêcheurs n'arrivent nombreux : nul doute que la ville qui n'a pas encore de nom ne prenne bien vite un rapide essor.

Telle est, résumée par M. Gruvel, l'œuvre à laquelle il donne tous ses soins : on ne peut que lui souhaiter une brillante réussite : et ce dans l'intérêt de nos pauvres pêcheurs dont la situation, en ces dernières années, fut si lamentable. Au moins le long des côtes sahariennes, ils sont assurés maintenant de gagner de quoi vivre : les pêcheries de l'Afrique occidentale française seront en quelque sorte le complément de Terre-Neuve. René de Valfort.

#### FOOTBALL ASSOCIATION COUPE D'AUTOMNE

Afin de prendre sa revanche « Le Star St-Pierrais », tenant du championnat, met en jeu une coupe qu'il disputera dimanche 7 octobre à 3 heures de l'après-midi avec « le Stade Métropolitain ». Les 2 équipes sont à peu près de la même force mais d'après les derniers matchs on peut pronostiquer la victoire du Star qui semble plus en forme.

Le Gérant F. Dotsabide IMPRIMERIA VIGIE